

**LA FGTB
CONTINUE
À ORGANISER
LA RÉSISTANCE SOCIALE !**

Depuis 6 mois, le gouvernement organise la régression sociale et le chaos...

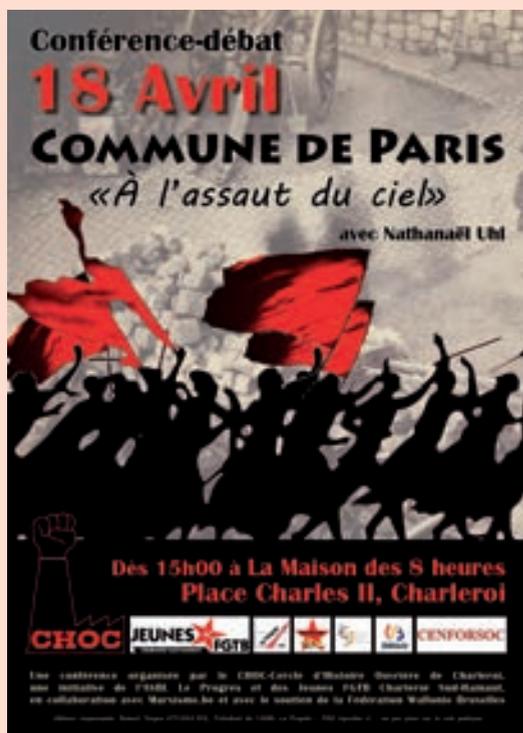
Cela suffit ! La FGTB répond à cette politique en organisant la résistance sociale !

30/03 : Manif FGTB à Bruxelles
1/04 : Manif FGTB à Liège, à Charleroi et à Namur
22/04 : Grève générale CGSP

**Conférence
Commune de Paris**

La Commune de Paris est un moment clé dans l'histoire du Mouvement ouvrier. C'est la première tentative de révolution prolétarienne, et elle a été un véritable champ d'expérimentations en matière d'organisation et de projets politiques pour la gauche : place des femmes, autogestion, internationalisme concret... Des thématiques d'une actualité frappante ! Pour en parler, le CHOC a fait appel à Nathanaël Uhl, militant français et historien.

Rendez-vous le samedi 18 avril à 15h à la Maison des 8h de Charleroi.



DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Euro Space Center et exposition celte

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s organise un voyage le **26 mai**. Destination : **Euro Space Center à Transinne** (repas de midi) et **exposition celte à Libramont**.

Départ 8h30 au coin des rues de la Vilette et Libioulle, derrière la gare de Charleroi-Sud. Retour vers 19h30. Coût : 39 €/affilié et 43 €/sympathisant.

Inscription et réservation pour le 5 mai :

- à l'accueil de la CGSP Charleroi 071/797 111 ;
- versement sur le compte n° BE86 8772 0285 0150 (mention « Libin ») pour confirmer la réservation ;
- renseignements : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

Conférence « Le chien guide d'aveugle »

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s organise, le **21 avril à 10h**, en ses locaux, une conférence « Le chien guide d'aveugle » : par Richard Fryczinski, Responsable honoraire du Centre de formation des chiens guides et de l'ASBL Œuvre fédérale « Les Amis des Aveugles et Malvoyants ».

Conférence gratuite avec parcours d'aveugle.

Renseignements : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

Hainaut occidental

Concours de pêche

L'Amicale des Pensionnés organise le **13 juin** un concours de pêche (étang à Velaines) de 8h à 18h.

Mise : 50 €/équipe de 2 pêcheurs, repas chaud compris.

Maximum de 20 équipes. Nombreux prix en espèces.

Renseignements à la régionale : le mardi de 14h à 16h.

Date limite d'inscription : le 15 mai 2015.

Voyage à Bastogne et Durbuy

Il reste quelques places pour notre voyage à Bastogne et Durbuy le 28 mai (prix : 66 €/pers.). Renseignements à la régionale : le mardi de 14h à 16h.

Namur

Festivités 1^{er} mai

10h30 : Accueil, café : Maison syndicale « André Genot », rue de l'Armée Grouchy 41.

• Meeting – Orateurs :

J. Thonon, Vice-président de la FGTB,

M. Meyer, Président de la CGSP,

M. Goblet, Secrétaire fédéral FGTB,

G. Fays, Secrétaire régional interprofessionnel de la FGTB.

• Barbecue géant, ambiance musicale et animations : 12 €/adulte – 6 €/enfant.

Réservation obligatoire avant le 24 avril :

- par versement sur le compte n° BE63 6363 8274 0408

(communication : SACNam 1^{er} mai 2015) ;

- par téléphone : 081/72 91 12 – 081/72 91 43 ou par Fax : 081/72 91 31 ;

- par mail : maryse.dussart@cgsps.be ou veronique.lenaerts@cgsps.be

Un mois de mars printanier... **Et un mois d'avril chaud ?**

N'ayant pas l'habitude de faire de constatations ou encore de prédictions météorologiques, il ne s'agit pas de déroger à la règle mais bien de parler du climat social.

Depuis trois mois, les exclusions du chômage s'envolent : quand ce n'est pas l'exclusion systématique des détenteurs d'allocations d'insertion, c'est le durcissement des critères de disponibilité qui entraîne les gens dans la misère. Et quand ils y sont, notre belle société les laisse mourir de froid pour de nébuleuses questions administratives. La gestion de la détresse sans moyens financiers, cela rend insensible, semble-t-il.

Ainsi, à deux reprises, le 11 et le 19 mars, la place de la Monnaie à Bruxelles a été le carrefour des contestations face à ce gouvernement des droites, dont le Premier ministre (Menteur Récidiviste – MR) applique une politique arrêtée à l'hôtel de ville d'Antwerpen. Mais si ce lieu et ces dates sont très importants, ils ne représentent pas l'exhaustivité de la contestation : action des jeunes et des femmes à Namur, manifestation au Ministère des finances, grèves et manifestations dans de nombreuses communes, voire même occupation d'administrations. La liste est trop longue pour être exhaustive.

La réussite d'une mobilisation ne se mesure pas au seul nombre de participants. Il faut des résultats et si le gouvernement fédéral reçoit parfois, il n'écoute jamais ! C'est pourquoi, le combat ne peut que se durcir. Ceux qui dénoncent les grèves sont aussi ceux qui les génèrent ! Les travailleurs ne sont jamais heureux de perdre leur salaire pour faire entendre leur voix mais ils savent que c'est là leur moyen d'action le plus efficace.

La cohésion et l'unité des travailleurs sont indispensables, entend-on souvent. Et c'est vrai ! Pourtant, cette unité va de pair avec l'action. Car dans l'inertie et l'immobilisme, l'unité n'est même pas indispensable. C'est pourquoi nous devons trouver les moyens de convaincre le plus grand nombre de travailleurs, qu'ils soient syndiqués (à la CGSP ou à une autre organisation) ou non, que oui la grève est utile et efficace. Il n'y a qu'à voir les rictus du chef de district anversois pour le mesurer. Les déclarations des représentants patronaux, unanimes, des petites ou grandes entreprises ne laissent aucun doute : nos actions font mal également à leurs bénéficiaires.

Nous sommes irresponsables, disent-ils. Ce qui le serait, serait de ne pas continuer à faire entendre notre voix pour dire à tous les gouvernements, quels qu'ils soient : non, l'austérité n'est pas une solution, oui une autre politique est possible.

Delhaize supprime plus de 2 000 emplois et dans le même temps distribue des dividendes jamais atteints et c'est une responsable du SETCa qui est une terroriste !

La lutte est plus que jamais indispensable et il nous appartient à toutes et à tous de convaincre collègues, amis, familles de faire réussir la grève du 22 avril et les actions qui ne manqueront pas de suivre.

Accords de commerce : mobilisation mondiale le 18 avril !

Comme cela a déjà été mis en lumière à plusieurs reprises dans nos éditions précédentes, la vague récente d'accords commerciaux en cours de négociation représente une menace directe pour la prestation de services publics de qualité. Ces nouveaux accords encouragent la privatisation, limitent la capacité des gouvernements à édicter des règles dans l'intérêt public et créent de nouveaux droits puissants pour les grandes entreprises multinationales.

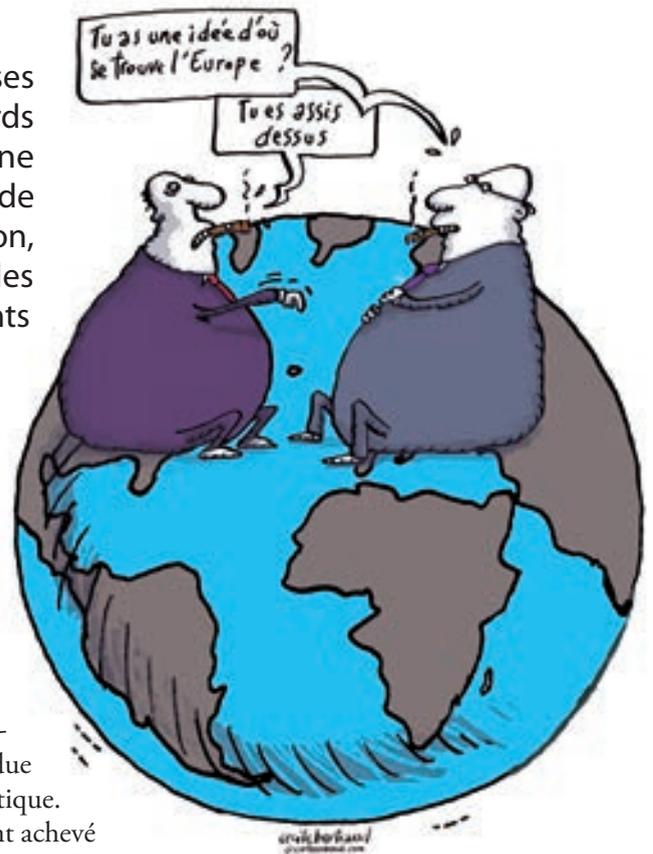
Ils représentent une menace pour la démocratie ! Ils sont négociés en secret, sans consultation appropriée. Les gouvernements futurs seront liés par ces accords, souvent indépendamment des décisions des élections nationales, du Parlement ou des tribunaux.

Pour rappel, trois accords de libre-échange font actuellement l'objet des plus vives craintes parmi les citoyens d'un très grand nombre d'États impliqués dans ces accords :

- **Le CETA** (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*), autrement dit l'Accord économique et commercial global **entre l'Union européenne et le Canada**. Il est le seul de ces trois accords à avoir abouti à un texte final, en septembre 2014. Ce texte sera soumis au vote du Parlement européen et des Parlements nationaux. Les mesures prévues dans cet accord portent profondément atteinte aux services publics et aux droits des citoyens et des travailleurs. Si l'on n'en bloque pas la ratification de toute urgence, il constituera un tremplin législatif pour légitimer le même type de mesures dans le TTIP, l'Accord entre l'UE et les États-Unis.
- **Le TTIP** (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*), le Partenariat transatlantique de commerce et

d'investissement **entre l'Union européenne et les États-Unis**. Moins abouti que l'Accord liant le Canada et l'UE, il a fait beaucoup parler de lui ces derniers mois, faisant l'objet d'une levée de boucliers de plus en plus étendue de part et d'autre de l'Atlantique. Son texte sera probablement achevé fin 2015, et sa ratification n'aurait dès lors pas lieu avant plusieurs années, mais il n'en constitue pas moins une véritable menace. Bien qu'une large publicité lui soit actuellement faite, suscitant de nombreux débats y compris au sein du Conseil européen, il ne faut cependant pas commettre l'erreur de s'attaquer au TTIP isolément, sans s'attacher parallèlement à stopper le CETA.

- **Le TISA** (*Trade in Services Agreement*), l'Accord sur le commerce des services (ACS) négocié plurilatéralement par 51 États membres de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), en marge des scénarios officiels de cette Organisation : 23 États + les 28 de l'UE, l'UE comptant pour un seul partenaire représenté par la Commission européenne. Les rounds de négociation ont lieu à Genève toutes les 8 semaines, et visent, à terme, à élargir la portée de



l'accord à l'ensemble des 160 pays membres de l'OMC, lui donnant ainsi un spectre multilatéral bien plus étendu. Suite à une pression citoyenne sans cesse accrue ces derniers mois, le mandat de négociation de la Commission européenne vis-à-vis de cet accord a été rendu public ce 10 mars dernier.

CONSÉQUENCES À TOUS LES NIVEAUX DE LA VIE

Ces traités de libre-échange sont d'une nouvelle génération. Ils vont bien au-delà d'une « simple » réduction de barrières tarifaires. À travers un mécanisme de règlement des différends « d'entreprises à États » basé sur l'intervention de tribunaux privés attachés directement aux multinationales, ils visent en effet, de façon globale et offensive, la mise « hors-champ de régulation » de tout échange ou activité susceptible de générer des

profits, en ce inclus tous les types de services. Il s'agit d'éliminer toute possibilité d'intervention des politiques publiques et ce, non seulement dans les échanges de biens et services, mais également dans les domaines aussi cruciaux que ceux des droits des travailleurs et des citoyens, de la promotion d'un développement respectueux de la planète et de ses habitants.

En d'autres termes, ces projets de traités videraient purement et simplement la démocratie de sa substance, faisant de celle-ci une coquille vide et inutile.

L'autre aspect extrêmement préoccupant de cette nouvelle génération d'accords internationaux réside dans leur prétention à verrouiller définitivement toute

libéralisation, sans possibilité de retour à la sphère publique d'un service qui aurait été privatisé, et en restreignant au maximum le nombre de services publics susceptibles d'échapper à la privatisation. Ce procédé passe par l'adoption de deux types de mesures prévues dans les traités : *l'effet de cliquet* et la libéralisation sur base de *liste négative*¹.

IMPACTS EN BELGIQUE

Outre la politique fédérale, les pouvoirs communaux et entités fédérées sont concernés.

Les négociations concernent donc tous les niveaux de pouvoir, et visent l'ensemble des champs de compétences politiques, tels que : « agriculture, chimie, cosmétiques, attribution des marchés publics, normes sanitaires et phytosanitaires, pharmacie, PME, propriété intellectuelle, règles de nomination concernant l'origine des produits, règlement des différends entre investisseurs et États, services publics, etc. De fait, seuls l'audiovisuel et le cinéma (ainsi que les services régaliens de l'État) ont été exclus »².

En quoi ces négociations constituent-elles une menace pour le fonctionnement des entités fédérées ?

Outre l'absence de clauses contraignantes en termes de respect des normes sociales et environnementales par les investisseurs et multinationales désireux de s'installer dans nos contrées, épinglons la possibilité créée par ces accords pour les multinationales, grâce au principe de « libre-circulation des investissements », de se localiser n'importe où en fonction de leurs intérêts : régions à

bas salaires, sans impôts à payer sur les bénéfices, sans financement de la sécurité sociale, sans mesures rigoureuses contre les pollutions...

Ainsi, le « libre-échange » se révèle être une sorte de *supermarché législatif* pour multinationales (il ne manque plus qu'un slogan du type « *vous trouvez moins cher ailleurs ? On vous rembourse la différence* »), qui aboutit à une mise en concurrence des différents systèmes législatifs - autrement dit, les démocraties nationales - en faveur de celui-ci qui leur sera le plus favorable, et donc selon toute logique, le moins favorable aux droits des travailleurs et des consommateurs.

Les règles d'attribution des marchés publics seraient-elles remaniées ?

Oui, l'article 24 du mandat de négociation du TTIP établit que « *L'accord devra être le plus ambitieux possible et compléter les résultats des négociations relatives à la révision de l'accord sur les marchés publics en ce qui concerne son champ d'application (entités contractantes, secteurs, valeurs de seuil et contrats de services, notamment pour les travaux publics de construction). L'accord visera à accroître l'accès mutuel aux marchés publics à tous les niveaux administratifs (national, régional, local) et dans*

*le domaine des services publics, afin de s'appliquer aux activités pertinentes des entreprises actives dans ce domaine, en garantissant un traitement non moins favorable que celui qui est accordé aux fournisseurs établis sur le territoire de la partie concernée. [...] »*³

Il s'agit de permettre aux investisseurs étrangers (américains en l'occurrence) l'accès aux marchés publics avec les mêmes droits et garanties que ceux accordés aux investisseurs belges et européens. « *Concrètement, l'accord visera à interdire au pouvoir politique le rétablissement ou le maintien de critères qualitatifs, tels que la proximité géographique de l'investisseur, l'encouragement des circuits courts de production, le soutien à des PME ainsi que la préférence pour des productions artisanales, à finalité sociale ou biologique, lors d'appels d'offres* » (Bruno Poncelet)

Toute entité publique qui dérogerait à ces règles courrait le risque d'être traînée en justice devant des tribunaux privés spécialement constitués pour défendre les intérêts des multinationales et investisseurs (les fameux RDIE : Règlement des différends entre investisseurs et États), et de subir des pénalités financières importantes.



1. Cf. l'analyse rédigée pour l'asbl Barricade : <http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/accords-multilateraux-libre-echange>.
2. Analyse de Bruno Poncelet de la FGTB wallonne, auteur, avec Ricardo Cherenti, de *Le grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie*, Éd. Bruno Leprince, Paris, 2011.
3. Le mandat accordé par les États membres à la Commission européenne pour négocier le Traité transatlantique est disponible sur <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11103-2013-REV-1-DCL-1/fr/pdf>.

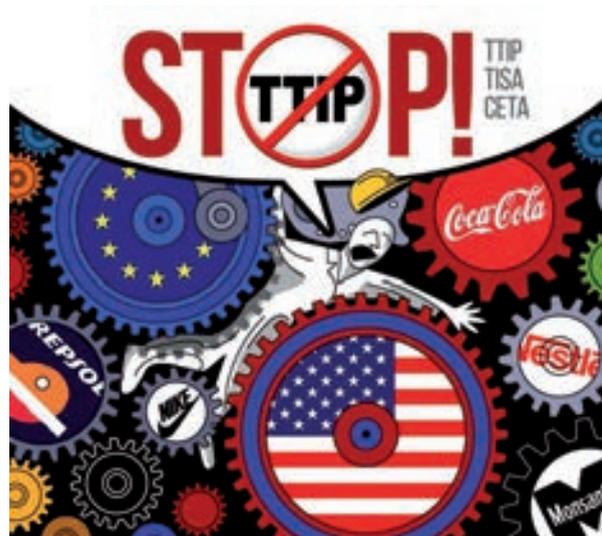
IL FAUT BLOQUER CES ACCORDS, PAS TENTER DE LES AMENDER !

L'objectif doit être de bloquer la mise en œuvre de ces accords. Purement et simplement !

La dépense de temps et d'énergie consacrée à la défense de nos droits ne sera réellement efficace qu'en visant cet objectif radical. Tout d'abord, parce que les enjeux sont à l'échelle de cette radicalité : il s'agit de défendre la démocratie, le droit à des services publics accessibles et de qualité, et nos droits fondamentaux dans leur ensemble.

Ensuite, parce que les amendements apportés n'enlèveraient rien à la teneur fondamentalement antisociale de ces accords, dont le socle, la raison d'être, est précisément la rencontre des intérêts des investisseurs et multinationales.

Enfin, parce que plus que jamais, « *le récit crée le fait* », ainsi tout texte de traité dépendra *in fine* de l'interprétation qui en est faite, et celle-ci dépendra des rapports de force en place. Or, à moins d'une révolution toute proche, ceux-ci sont assez peu favorables aux intérêts des peuples à l'heure actuelle. La façon dont la Troïka s'est assise sur le Traité de Lisbonne dans sa manière d'intervenir dans les pays européens en crise en est un exemple éclairant.



LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

Un peu partout en Europe et dans le monde, la riposte s'organise. C'est que la rengaine selon laquelle les accords de libre-échange apporteraient emploi et prospérité ne fait plus mouche, à force de butter sur des résultats exactement contraires.

Le simple exemple du million et demi d'emplois perdus aux États-Unis et au Canada à la suite de la signature de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) pourrait suffire à lui seul à déconstruire les discours faussement prometteurs de ces mêmes responsables politiques qui par ailleurs négocient sciemment la faillite organisée d'un État comme la Grèce.

DES ZONES HORS TTIP !

Les organisations syndicales et mouvements de la société civile s'organisent en plateformes régionales et internationales, les mandataires politiques régionaux et municipaux de nombreux pays se déclarent « zones hors TTIP/hors CETA/hors TISA » (en Belgique, une trentaine de communes se sont déjà déclarées « zones hors TTIP », tandis qu'au Canada, plus de 50 municipalités se sont prononcées contre le CETA), l'Initiative citoyenne européenne (ICE) contre le TTIP et le CETA a déjà recueilli plus d'un million et demi de signatures (cf. <https://stop-ttip.org/fr/>), et le Forum social mondial qui se tenait à Tunis en ce mois de mars a fait l'objet d'un très large rassemblement international visant à coordonner les luttes contre ces traités.

LE 18 AVRIL, JOURNÉE MONDIALE D'ACTION !

C'est dans cette dynamique de mobilisation mondiale que le 18 avril a été décrétée Journée globale d'action contre les Traités de libre-échange. Partout dans le monde, des événements sont organisés à cette date en vue d'informer les citoyens des dangers que feraient courir ces accords s'ils venaient à être adoptés par nos États, et de mobiliser un maximum de personnes pour dire NON au bradage de la démocratie et de nos droits.

Dans ce cadre, les plateformes D 19-20, Acteurs des Temps Présents, Tout Autre Chose/Hart Boven Hard et CNCD-11.11.11 vous invitent à participer à l'événement national prévu en Belgique à cette occasion :

Le vendredi 17 avril à 19h

Interpellation des mandataires politiques sur la nécessité de ne pas voter ces traités.

Le samedi 18 avril, activités toute la journée

10h – 12h30 : ateliers thématiques sur les champs concernés par les accords de libre-échange (agriculture et alimentation, services publics, environnement, dette publique et régulation bancaire, démocratie, enjeux géopolitiques, impacts sur les femmes...) : analyses, débats et pistes d'actions.

12h30 – 13h30 : Assemblée de convergence - Quelle stratégie pour stopper les accords de libre-échange ?

Lieu : rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles.

14h : Grande manifestation nationale avec arrêts dans des lieux symboliques des lobbys et des institutions européennes.

(Informations complètes disponibles sur www.cgspwallonne.be)

La dette

Chaque jour, les séides du système assènent la même petite musique lancinante : « Il faut du sérieux budgétaire pour ne pas alourdir la dette » (Charles Michel sur *Matin première* le 5 janvier 2015) ou encore ce truisme éclatant de Christine Lagarde, directrice du FMI, commentant l'arrivée au pouvoir de Syriza, « une dette est une dette ».

Derrière ces clichés se cache surtout la volonté de ne pas questionner la dette, de ne pas la qualifier, car il se pourrait qu'elle soit *odieuse* (lorsqu'elle a été contractée par des dictateurs), *illégitime* (lorsqu'elle a été contractée à des fins qui ne visaient pas l'intérêt général), ou *illégal*. Or, la question de la dette gagnerait à ce que l'on dévoile son arrière-plan politique.

La dette, un instrument de domination

Tout d'abord, comment ne pas voir et ne pas percevoir, dans cette présentation de la dette publique comme étant un problème, une volonté de la discréditer ? Comment ne pas voir et ne pas percevoir, dans l'invocation compulsive de la dette, un outil coercitif visant à domestiquer les citoyens, à les faire rentrer dans le rang ? « *En conduisant les gouvernés à promettre d'honorer leurs dettes, le capitalisme prend la main sur l'avenir... Ainsi, le système capitaliste réduit ce qui sera à ce qui est, le futur et ses possibles aux relations de pouvoir actuelles. L'étrange sensation de vivre dans une société sans temps, sans possibles, sans rupture envisageable - les Indignés dénoncent-ils autre chose ?- trouve dans la dette l'une de ses principales explications.*¹ » Comment ne pas voir et percevoir que les solutions aux crises engendrées par la dette prolongent l'aliénation qu'elles prétendent dépasser ?

Pour mieux faire passer l'idée que les dettes doivent être honorées ; ses tenants affirment souvent que l'État, comme tout bon père de famille, doit gérer ses deniers de manière analogue sauf que « *l'État établit son niveau de revenu selon sa propre volonté... et l'État n'a pas une espérance de vie de 80 ans.* »²

Au-dessus de nos moyens ?

Tout un *storytelling* moralisateur se développe autour de la question de la dette. Ainsi en Grèce, à en croire les bonimenteurs assermentés, la dette amassée résulterait des seules gabegies des gouvernements grecs. Cette assertion répétée sans cesse permet d'occulter les agissements de la banque Goldman Sachs qui a tout mis en œuvre pour maquiller les comptes de la Grèce lors de son entrée dans l'Euro...

Et chez nous, ce même discours (L'État belge a vécu au-dessus de ses moyens) cache habilement l'imprudence et l'impudence des banques en 2007 et les nombreuses réformes fiscales menées sous l'impulsion de l'homme qui parlait à l'oreille des riches. Car cette accusation selon laquelle les pays

auraient vécu au-dessus de leurs moyens ne tient pas la route : les pays européens ont en fait stabilisé leurs dépenses publiques depuis le début des années 80 et ce sont moins les dépenses publiques qui ont

explosé que les rentrées fiscales qui ont fortement diminué suite aux nombreux cadeaux opérés en faveur des entreprises et des riches. « *La moralité de la dette et celle du travail sont les armes idéologiques les plus puissantes de ceux qui règnent sur le système actuel* »³ (et c'est en cela exactement que la dette est un mot qui pue).

La dette se paye notre tête !

En somme, par ce discours sur la dette, « *nos élites oligarchiques poursuivent un but politique précis : détruire les résistances résiduelles (salaires, revenus, services) à la*



logique néolibérale »⁴. Ce qui revient à dire que l'austérité et la dette aspirent non à un « *État minimum mais à un État délivré de l'emprise de la lutte des classes, de la pression des revendications sociales et de l'élargissement des droits sociaux. La crise de la dette est la bataille politique pour la prise définitive de l'État-providence par les forces néolibérales* »⁵.

Face à ce constat lucide, pas question de transiger, il s'agit de refuser la dette (qui sera de toute façon impayable) et de l'auditer... dans un premier temps⁶.

1. Maurizio Lazzarato, « *La dette ou le vol du temps* », *Le Monde diplomatique*, février 2012, p. 28.

2. Simon Tremblay-Pépin, « *L'État n'est pas une famille* », http://iris-recherche.qc.ca/blogue/letat-nest-pas-une-famille?utm_source=Liste+de+diff...

3. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 260.

4. Maurizio Lazzarato, *Gouverner par la dette*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014, p. 7.

5. Idem, p. 44.

6. Voir le site de l'audit citoyen de la dette : www.acide.be

Il nous faut une autre Banque centrale !

La plateforme ACiDe¹ - avec les Acteurs des Temps Présents, l'Alliance D19-20, Tout Autre Chose Liège, l'Alter Summit et AAA - lancent un appel à soutenir les actions transnationales de Blockupy qui ont eu lieu ce mercredi 18 mars, en marge de l'inauguration du nouveau siège de la Banque centrale européenne à Francfort.



Rachat de dettes : un cadeau de plus aux banques privées

Le 18 mars à Francfort, des dizaines de milliers d'activistes venu(e)s de toute l'Europe ont manifesté lors de l'inauguration du nouveau siège de la Banque centrale européenne (BCE).

Le message est clair : dire non aux politiques capitalistes menées par cette institution, profitables pour les banques privées et leurs actionnaires mais catastrophiques pour les populations.

La BCE prête à des taux proches de zéro (son taux directeur est actuellement de 0,05 %) aux grandes banques privées qui prêtent à leur tour aux États à des taux bien plus élevés (11 % pour la Grèce actuellement), et empochent la différence... Ce système aberrant est une des causes d'endettement des États : il coûte aux finances publiques européennes environ 350 milliards € par an en intérêts de la dette.

La BCE : neutre et indépendante ?

Le président de la BCE, Mario Draghi, est un ancien vice-président de la tristement célèbre banque Goldman Sachs. Il était d'ailleurs à sa tête lorsque celle-ci a aidé le gouvernement grec de l'époque à maquiller les comptes publics du pays... Depuis 2007, la BCE soutient les banques qui ont provoqué la crise de manière illimitée et inconditionnelle. Elle leur a d'abord prêté plus de 1 600 milliards € à des taux d'intérêt très bas. Sa nouvelle trouvaille, nommée « assouplissement monétaire », est un cadeau de plus fait aux banques privées : racheter 1 000 milliards de titres de dettes souveraines et de produits structurés dont elles veulent se débarrasser sur le marché secondaire, et cela, sans aucune contrepartie ou obligation de financer l'économie réelle.

La BCE n'est pas neutre, elle pose des choix politiques. Le dernier épisode en date est le chantage qu'elle a utilisé envers la Grèce en menaçant de couper l'accès à tous les fonds si le nouveau gouvernement élu démocratiquement ne rentrait pas illico presto dans les rails de l'austérité...

Une autre banque centrale pourrait...

- prêter directement aux États à des taux d'intérêts très réduits ;
- reverser les intérêts qu'elle a touchés sur les titres publics des pays européens qu'elle détient ;
- racheter des dettes souveraines de pays en difficulté et les annuler de ses comptes ;
- financer directement des États soucieux d'atteindre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux qui intègrent les besoins et les droits fondamentaux des populations ;
- être placée sous contrôle des citoyen(ne)s européen(ne)s et non des seuls gouverneurs nommés et des « experts indépendants » triés sur le volet.

Pour toutes ces raisons, la FGTB wallonne soutient la mobilisation « Blockupy Frankfurt » du 18 mars 2015 pour en finir avec une BCE qui finance la spéculation et impose l'austérité.



ACiDe - Audit Citoyen de la Dette - est une plateforme réunissant une vingtaine d'organisations, dont la FGTB wallonne qui en est l'un des membres fondateurs. Elle promeut la mise en place de comités d'audit de la dette publique et contribue à faire de ce sujet une question de débat public.

L'ÉTAT N'EST PAS UNE FAMILLE !

Le président du Conseil du trésor affirmait récemment à la radio que bien qu'une famille et un État aient des différences de taille, le budget de l'un et de l'autre doit être compris de la même façon. Un tel propos venant de la bouche de quelqu'un qui a enseigné l'économie est hautement surprenant. Quand cette même personne a d'importantes responsabilités politiques, ces mots deviennent carrément irresponsables.

Bien sûr, le budget de l'État a une colonne de dépenses et une de revenus, comme celui de toute famille. Mais la ressemblance s'arrête ici. Voyons pourquoi !

L'État a un contrôle sur la masse monétaire en circulation

Si une famille tente d'imprimer de l'argent pour faire la même chose, elle aura des problèmes avec la justice. Mettre de l'argent en circulation est un jeu complexe et risqué, mais qui peut avoir d'importantes conséquences sur le niveau d'endettement d'un pays. Le Québec n'a pas ce pouvoir (d'aucuns ajouteront : pour l'instant), mais l'État canadien oui, par l'entremise de la Banque centrale.

L'État peut voir son revenu accroître à cause de certaines dépenses

Acheter un panier d'épicerie ne fera jamais augmenter votre revenu. Quand l'État investit, il crée de l'emploi et offre des contrats. Il s'ensuit une stimulation économique qui peut augmenter ses revenus d'imposition. À l'inverse, et le gouvernement du Québec en fait l'expérience douloureuse ces dernières années, quand l'État contraint ses dépenses, il peut voir ses revenus être plus bas qu'il ne le prévoyait.

L'État peut s'endetter face à sa propre population

Une part des intérêts que le gouvernement verse sur sa dette sert à financer nos régimes de retraite. Si vous versez les intérêts de votre dette aux membres de votre famille, est-ce que cela changerait votre perspective en matière d'endettement ? Disons simplement que ça n'aurait pas le même impact que de verser 19 % de vos dépenses à une banque pour votre carte de crédit.

L'État établit son niveau de revenu selon sa propre volonté

Si vous pouviez non seulement établir votre salaire vous-mêmes et que vous pouviez mettre votre employeur en prison s'il ne vous le versait pas, la situation serait-elle différente ? En



fixant lui-même le niveau des impôts et en ayant le contrôle sur la rédaction des lois et des services de police, c'est précisément ce que l'État peut faire.

L'État n'a pas une espérance de vie de 80 ans

Si vous deviez penser le budget de votre ménage en considérant qu'il sera encore présent dans deux siècles, votre regard changerait-il ? Peut-être que l'inflation, l'endettement et l'achat d'infrastructures vous apparaîtraient sous un autre jour.

Tout ceci ne signifie pas que l'État agisse dans un monde sans contraintes. Trop imposer ou imprimer trop d'argent a des conséquences qui peuvent être néfastes pour les États, c'est une évidence. Cependant, les enjeux auxquels sont confrontés les États et les ménages sont profondément différents et, au final, incomparables. Il est risible de défendre le contraire.

Article de Simon Tremblay-Pepin mis en ligne le 27 février 2015 par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques du Québec.

La **FGTB** toujours au combat

Grâce à la mobilisation syndicale : ce qui a changé, ce qui doit encore disparaître...

À la mi-décembre 2014, grâce à la mobilisation syndicale, les représentants des patrons ont enfin accepté de s'asseoir à la table des négociations avec les représentants des travailleurs.

Aux termes de ces négociations, la FGTB a refusé le projet d'accord pour deux raisons essentielles :

- les employeurs ont refusé de remettre en cause le saut d'index imposé par le gouvernement alors que c'était en leur pouvoir ;
- la marge salariale que les employeurs ont consentie s'élève à peine à 0,6 % de la masse salariale à partir de 2016 et à répartir entre augmentation brute de 0,375 % et augmentation nette de 0,3 % via différents mécanismes de salaires exonérés de cotisation et d'impôts (les chèques-repas, les avantages liés aux résultats...).

Le calcul est simple !

Tous les allocataires sociaux et tous les travailleurs, du privé et du public, seront privés de 2 % de leur salaire par un saut d'index. Les éventuelles augmentations à négocier par secteur ne remplaceront jamais ces 2 % perdus.

Grâce à la mobilisation syndicale, ce qui a changé

Les prépensions (RCC)

Pour les deux années à venir, elles restent possibles à 58 ans pour les métiers lourds, le travail de nuit, la construction, en cas de 40 ans de carrière ou à l'appui d'une attestation médicale avec des mesures transitoires pour les travailleurs qui répondent aux conditions antérieures.

Jusqu'à fin 2017, les prépensions restent possibles à 60 ans dans les secteurs et les entreprises disposant d'une CCT en la matière.

Dans les entreprises en difficulté ou en restructuration, les prépensions restent possibles à partir de 55 ans.

Les crédits temps de fin de carrière

Elles restent possibles avec indemnités à partir de 55 ans (au lieu de 60 ans) dans le cas des métiers lourds, du travail de nuit, dans la construction, en cas de 35 ans de carrière, dans les entreprises en difficulté ou en restructuration.

L'enveloppe liaison au bien-être

Tous les minimas et forfaits des allocations sociales (pensions, maladie, chômage, maladie professionnelle et accidents du travail) seront augmentés de 2 % au 1er septembre 2015.

Les plafonds de calcul seront augmentés de 1,25 % dans tous les secteurs à l'exception de celui des pensions.

Grâce à la mobilisation syndicale, ce qui doit encore disparaître

Le saut d'index

Parce que cette mesure va diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux.

La disponibilité active imposée à tous les travailleurs en RCC - prépension (tant les moins de 60 ans que les nouveaux cas) et aux chômeurs âgés. Parce que cette mesure est absurde et une insulte aux travailleurs !

La suppression du complément d'ancienneté pour les chômeurs âgés. Parce que cette mesure n'aura pas d'autre conséquence que d'appauvrir ceux qui en bénéficient.

La non-admission aux bénéfices des allocations d'insertion pour les jeunes de plus de 25 ans ainsi que le durcissement des conditions d'accès pour les

jeunes de moins de 21 ans. Tant qu'il y aura une offre d'emploi pour des centaines de demandeurs, les jeunes ne travailleront pas !

La réduction de moitié du complément de chômage pour les travailleurs à temps partiel (AGR). Cette mesure va plonger dans la misère ceux qui en bénéficient. Surtout des femmes, travailleuses à temps partiel.

La réduction des allocations en cas de chômage temporaire. Une nouvelle absurdité et une insulte aux travailleurs.

Les attaques violentes contre les services publics et les statuts des agents, en particulier en ce qui concerne les régimes de pension et de fin de carrière. Ces mesures d'austérité portent atteinte à l'emploi, à la qualité et à l'accessibilité des services publics.

La réforme des pensions telle que prévue dans l'accord de gouvernement. Qu'il s'agisse du relèvement de l'âge de la pension à 67 ans ou la mise en place d'une pension à point, cette réforme n'a pas d'autre objectif que de tirer les pensions, privées et publiques, vers le bas. Alors que les pensions belges sont déjà en dessous de la moyenne européenne et que de nombreux pensionnés vivent sous le seuil de pauvreté...

Cette liste n'est pas complète tant les mesures du gouvernement qui s'attaquent aux travailleurs et aux allocataires sociaux sont nombreuses. Nous ne les citerons pas toutes. Mais nous n'en oublierons aucune dans notre combat...

*FGTB
2 mars 2015*